

Les principales décisions prises par le Comité Syndical

Chères collègues, chers collègues,

Comme vous le savez, cela fait désormais deux ans que les élections municipales se sont déroulées. Depuis le 13 mai 2014, vous assurez la représentation de votre collectivité au sein de l'Assemblée délibérante du SATESE 37.

En cette année 2016, les membres du Bureau et moi-même avons décidé de vous proposer diverses actions, qui vous permettront, je n'en doute pas, d'exercer vos fonctions de « délégué » dans de meilleures conditions.

Nous souhaitons tout d'abord mettre à votre disposition une documentation suffisamment claire et synthétique, vous permettant de rendre compte plus régulièrement de l'activité du syndicat auprès de vos instances (municipales, communales, syndicales, voire départementales) respectives. C'est pourquoi, outre la mise à disposition classique du rapport annuel d'activité du syndicat, vous bénéficierez désormais, chaque semestre, d'une synthèse (via le Flash-Infos) retraçant les principales décisions prises par notre Comité Syndical. Le présent Flash-Infos en est la première édition.

Nous voulons également, dans la mesure du possible, simplifier les modalités de convocation à nos différents rendez-vous syndicaux. En effet, depuis la publication de la loi NOTRe, l'envoi des convocations peut désormais se faire par voie dématérialisée. Dans le courant du second semestre 2016, vous serez donc sollicité afin de vous prononcer sur votre souhait ou non de bénéficier de ces nouvelles modalités.

Enfin, dans le cadre de notre démarche Qualité, nous vous transmettrons d'ici la fin de l'année une enquête interne, afin de connaître votre niveau de satisfaction concernant l'organisation et le déroulement de nos rendez-vous institutionnels, la dernière enquête lancée auprès des délégués remontant à 2010.

Soyez assuré de la volonté de notre Bureau de répondre toujours mieux à vos attentes.

Joël Pélicot
Président du SATESE 37

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

STATUTS DU SYNDICAT

À la demande des services de la Préfecture d'Indre-et-Loire, il a été procédé à une actualisation des statuts du syndicat, avec principalement la reformulation de l'article 12 relatif aux « modifications statutaires ». Quelques corrections dites « de forme » ont été également opérées à cette occasion.

SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE

Dans le cadre de la consultation relative au schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI) présenté le 12 octobre 2015 par le Préfet d'Indre-et-Loire, le syndicat a décidé de se prononcer uniquement sur son propre périmètre. Le projet prévoit un maintien du SATESE 37 au-delà du 1^{er} janvier 2020; celui-ci a reçu un avis favorable.

Proposition de schéma au 12 octobre 2015



DÉLÉGATIONS DE COMPÉTENCE

Le syndicat a enregistré le retrait des communes d'Artannes-sur-Indre, Esvres-sur-Indre, Montbazou, Monts, Saint-Branches, Sorigny et Veigné (compétence 2), comme suite à la reprise de la compétence « assainissement non collectif » par la Communauté de Communes du Val de l'Indre à compter du 1^{er} janvier 2016.

RESSOURCES HUMAINES

TABLEAU DES EFFECTIFS

Il a été procédé, à compter du 1^{er} novembre 2015, à la création d'un poste d'Adjoint technique de 2^e classe – fonction Technicien d'assistance technique assainissement collectif (recrutement sans concours).

Par ailleurs, dans le cadre de la réorganisation des services, il a été décidé de supprimer, à compter du 1^{er} janvier 2016, un poste d'Ingénieur principal – fonction Directeur Général, ainsi qu'un poste d'Adjoint administratif de 2^e classe – fonction Chargé de communication externe.

RÉORGANISATION DES SERVICES

Comme suite à l'annonce du départ à la retraite de monsieur Franck Hennebel, Directeur Général, les Élus ont désigné pour lui succéder monsieur Rodolphe Rouault, Directeur Administratif. À cette occasion, ce dernier a établi un diagnostic de l'organisation du syndicat, puis proposé un projet de réorganisation des services tenant compte des potentielles actions d'amélioration à apporter au système actuel, mais également des contraintes auxquelles se trouve soumise le syndicat.



FINANCES

REMISE GRACIEUSE

Comme suite à la réclamation d'un usager du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC), une remise gracieuse de 125€ a été, à titre exceptionnel, accordée à l'intéressé.

ADMISSIONS EN NON VALEUR

À la demande de monsieur Berho-Lavigne, Comptable Public, les admissions en non valeur suivantes ont été enregistrées sur l'exercice 2015 :

- Budget général: 2,18€ (chapitre D65/article 6541),
- Budget général: 3 038,79€ (chapitre D65/article 6542),
- Budget annexe: 159,68€ (chapitre D65/article 6541).

PROVISION POUR RISQUE

Afin de couvrir les admissions en non valeur constatées sur le budget annexe, il a été décidé de procéder à une reprise partielle de la provision pour risque « créances douteuses » à hauteur de 159,68€.

ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

Dans un environnement instable, qu'il s'agisse du contexte économique difficile comme du paysage territorial en mutation, le Bureau a proposé aux délégués des orientations budgétaires particulièrement prudentes pour l'année 2016, tout en continuant à offrir aux adhérents/partenaires/usagers, ainsi qu'aux collaborateurs du SATESE 37, un syndicat capable de répondre à leurs attentes.

TARIFS 2016

Au regard des éléments présentés lors des orientations budgétaires, une actualisation des tarifs du syndicat a été établie, avec une date d'effet au 1^{er} janvier 2016. Les tarifs ont ainsi été revalorisés de + 1%.

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

PROGRAMME PRÉVISIONNEL 2016

En matière de « suivi station d'épuration », le programme 2016 prévoit 860 visites



sur site, auxquelles viendront s'ajouter 115 interventions sur les réseaux et 73 réunions de synthèse. Ces 1048 interventions seront réalisées sur un parc de 262 stations. Le suivi de 14 stations d'épuration d'Industriels ou d'Établissements publics/privés viendra également compléter ce programme.

La « prestation travaux » prévoit quant à elle, en plus des missions réalisées dans le cadre du partenariat avec l'ADAC, des interventions sur une douzaine de stations d'épuration en construction, extension ou aménagement.

Enfin, les « études spécifiques » tabletront pour leur part sur 23 actions à réaliser dans l'année.

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

PROGRAMME PRÉVISIONNEL 2016

Compte tenu du contexte actuel, le programme 2016 prévoit, en matière de contrôle du neuf, 450 visites « projet » et 400 visites « réalisation ». À cela viendront s'ajouter également près de 700 visites « diagnostic immobilier » et 500 visites « contrôle de fonctionnement ».



QUALITÉ

AUDIT EXTERNE

L'audit externe AFNOR Certification des 6 et 7 octobre 2015 a fait apparaître de bons résultats avec 14 points forts et seulement 4 points à surveiller. À noter tout particulièrement les remarques de l'auditeur portant sur « le pilotage de la politique et des activités construit sur une analyse de risques », mais également « la qualité de la relation client créée sur site et les conseils apportés par les techniciens ». La certification de l'ensemble des activités du syndicat a ainsi été reconduite jusqu'au prochain audit prévu dans un an.



HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

JOURNÉES DE SENSIBILISATION

Le bilan des 15 journées de sensibilisation, organisées entre 2008 et 2014 en partenariat avec la CARSAT Centre et le Centre de Gestion 37, fait apparaître une appréciation globale des participants très positive (avec notamment 52% « excellent » et 47% « satisfaisant »). 57 Élus et 123 préposés de station, soit 180 participants, ont ainsi pu assister aux différentes sessions proposées sur l'ensemble du département.



CALENDRIER DES PROCHAINS COMITÉS SYNDICAUX

- Mardi 27 septembre 2016
- Lundi 5 décembre 2016

À la Maison des Sports de Parçay-Meslay, à 14h30 précises

www.satase37.fr

Syndicat d'Assistance Technique pour l'Épuration et le Suivi des Eaux d'Indre-et-Loire
ZA n°1 du Papillon, 3 rue de l'Aviation, 37210 PARCAY-MESLAY - Tél. 02 47 29 47 37 - Fax 02 47 29 47 38 - satase37@satase37.fr

Directeur de publication : Joël Pélicot - Rédaction : Brigitte Dupuis, Bertrand Tilloy - Conception/montage : EFIL Communication - www.efil.fr

ISSN : 2114-0545